

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 14 OCTOBRE 2019.



Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, BOURDALLE Catherine, BERNARD Gemma, LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, PERRENOUD Linda et TERRASSE Dominique

MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, GORECKI Fabrice, GROTTTO Mario, JUBLOT Alain et MOUA Daniel.

Absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme SCHROEDER Marie-Lise à Mme LE HARDY Nathalie

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2019.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance.

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

⇒ Décision modificative n°2 au Budget 2019 de la commune

⇒ Règlement et facturation de l'accueil périscolaire

⇒ Demande de subvention au Département du Loiret dans le cadre du volet 3 de sa mobilisation en faveur des territoires 2020

⇒ Subvention complémentaire à l'amicale Football de Nevois

⇒ Subvention complémentaire à la coopérative scolaire

⇒ Désignation de la voirie communautaire (mise à jour)

⇒ Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de service

Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations.

- M. le Maire informe que la consultation pour la location et l'entretien des copieurs multifonctions de la mairie et de l'école a été attribué. L'école sera dotée d'un copieur noir et blanc et la mairie d'un copieur couleur.
- La commission d'appel d'offre a attribué le marché de l'éclairage public (les 138 dernières lanternes).
- Les travaux d'eau potable sont en cours.
- La mairie se charge de collecter les dossiers de catastrophe naturelle pour les transmettre au service de la préfecture à partir du 1^{er} janvier 2020. Pour plus de renseignements, contacter la mairie.
- Une réunion publique sur la participation citoyenne sera organisée le 15 novembre prochain à 18h à la mairie en collaboration avec la gendarmerie de Gien.
- Suite à la vente aux enchères du matériel de la boulangerie, le bail commercial a été résilié. Le chauffage central sera vidangé et nous maintiendrons hors gel les radiateurs électriques du logement. Par la suite, les locaux, après estimation d'une agence, seront mis en vente. Le prix de cette vente sera déterminé au conseil municipal du 9 décembre 2019.
La proposition d'implantation d'un distributeur automatique de pain le long de la D822 « rue du vieux bourg » sera étudiée au prochain conseil.

Questions diverses :

- Mme Masson demande si les horaires de fermeture au public de la mairie peuvent être revus. Le maire va voir ce qu'il peut faire.
- Suite à la réunion publique du 11 octobre 2019, M. Darmois nous informe :
 - Le périmètre de protection du CNPE de Dampierre est passé d'un rayon de 10 km à 20km autour de la centrale.
 - La distribution des comprimés d'iode n'est pas effectuée par les pharmacies de Gien. L'approvisionnement peut se faire dans les pharmacies en périphérie de la ville de Gien.
- M. Gorecki demande quand l'éclairage de l'escalier de l'église sera remis en état. M. Darmois répond très prochainement. M. Gorecki déplore l'augmentation des dépôts sauvages de déchets.
- Mme Avezard se félicite de la bonne participation aux sessions de la formation « les gestes qui sauvent ».
Elle rappelle que le bus numérique proposera gratuitement le 28 octobre prochain des cours d'informatique aux personnes de plus de 70 ans. Inscriptions en cours.

La séance est levée à 19h46.

Le prochain conseil aura lieu le lundi 09 décembre 2019 à 18h30.

Le Maire, Michel BEEUWSAERT.